

Infos

Municipales

décembre 2017

N° 53



Réunion du Conseil Municipal du lundi 13 novembre

Subventions 2017 aux associations : Le conseil a adopté les nouveaux critères d'attribution des subventions, présentés par la commission, et qui seront versées au vu du bilan financier des associations.

Validation du rapport de la CLECT 2017 (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) présenté par la Communauté des Communes du Val de Ligne : Rapport validé. Il s'agit de la redistribution des différentes taxes. La commune recevra la somme de 37 733 €/an, soit 3 144 € mensuellement.

Division-bornage propriété GIBOUX William -section A 1309- Chemin de Berguier Haut : Il sera procédé à la régularisation de ce chemin.

Tarif des repas de la cantine municipale (avenant à la convention de la MFR Le Gai Logis) : ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Mise à jour du tableau de classement ou de déclassement des voies communales : Des géomètres ont été sollicités. Nous sommes dans l'attente de devis.

Prolongement du chemin rural n° 116 qui part de la route de Berguier (à côté des courts de tennis) **pour déboucher sur la route du Pou et élargissement dudit chemin à hauteur des parcelles A 897 et A 900** : Ce projet est adopté à l'unanimité.

Régie de recettes « Cantine et garderie municipales » - Modification du montant maximum de l'encaisse : Compte-tenu du fonctionnement de la cantine communale pour les deux écoles, ce montant sera possible jusqu'à 4 600 € / mois.

La Perle d'Eau (piscine intercommunale)

On peut suivre toute l'actualité de la perle d'eau sur la page facebook :

www.facebook.com/Piscine-La-Perle-Deau

Réunion du Conseil Municipal du lundi 18 décembre

EPORA, délégation DPU du maire à EPORA : A l'unanimité le conseil décide d'accorder la délégation DPU (Droit de Préemption Urbain) du maire à EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes). Cela concerne 3 immeubles du centre-bourg.

DIA parcelle A991, route de Rosières (propriété FRERICK) : La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur cette parcelle A 991.

Droit de délaissement parcelle A 1724 (propriété JOUVE) : Ce droit de délaissement a été adopté à la majorité.

Modification simplifiée du PLU concernant les emplacements réservés : A l'unanimité, le conseil décide de confier à la commission Urbanisme une étude des emplacements réservés sur la commune dans le cadre du PLU.

Voie d'accès parcelle A 897 (propriété STEGHENS) : La demande de M. Steghens a été refusée à la majorité.

Tarifs locations salle de la Blache : Le tarif des locations de la salle de la Blache a été légèrement aménagé en faveur des associations de Laurac.

Abattement spécial de la TH (Taxe d'Habitation) en faveur des personnes handicapées : Le conseil décide à l'unanimité que cet abattement soit accordé en faveur des personnes handicapées.

Commission spéciale 14-18 « Centenaire de l'Armistice » : Une commission est créée, avec 6 membres du conseil, pour préparer la manifestation du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, avec des habitants de la commune volontaires.

Divers :

- Compte-rendu du dernier conseil syndical du SEBA (Yves Legendre),
- Compte-rendu du dernier conseil SDE (Daniel Espada),
- Compte-rendu du 100^{ème} congrès des maires de France (Robert Brugère).

Commission spéciale 14-18 « Centenaire de l'Armistice »

La commission est ouverte à toutes les personnes intéressées par cette préparation (contact en mairie). Elle est en recherche de documents, photos, lettres, objets... concernant cet événement.

Du nouveau à la Perle d'Eau

Depuis la rentrée de septembre, la piscine intercommunale exploitée par le S.M.A.M a développé son offre d'activités. Le nouveau site internet donne aujourd'hui plus de lisibilité à toutes les prestations offertes au public.

De nouveaux cours de natation ont ainsi vu le jour. Les adultes bénéficient de plusieurs séances de natation : l'aquacool niveau 1 et 2 (pour se re-familiariser avec le milieu aquatique) et le perfectionnement (en vue de développer des techniques de nage). Un cours enfant (à partir de 4 ans) a également été créé le samedi matin et un cours enfant "multisports" favorise la découverte des sports aquatiques (waterpolo, natation synchronisée, natation compétition...).

Les activités d'aquafitness se sont étoffées. Les aquagyms à thèmes, haute intensité physique, rencontrent un franc succès et se déroulent en soirée sur divers supports de pratiques sportives aquatiques : parcours training, cardio, palmes...

Côté soins, de nouveaux intervenants proposent une diversité de prestations bien-être. Valérie, Serge, Yanelle et Pascale exercent désormais au SPA de la Perle d'Eau. Massages relaxant, Duo, à quatre mains, énergétiques, future maman et gommage traditionnel au savon noir...toute une gamme de soins est désormais offerte au public. Pour gagner en qualité comme en confort, le hammam du SPA a été carrelé dès la rentrée.

Certificat d'immatriculation et Permis de conduire

*"A partir du **6 novembre 2017** sur tout le territoire national, préfecture et sous-préfectures se modernisent et n'instruiront plus les demandes de titre liées aux certificats immatriculation et aux permis de conduire. Ces compétences sont transférées à des Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) et l'intégralité des démarches sont désormais à effectuer en ligne, 24h/24, 7j/7 sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), www.ants.gouv.fr, soit, pour certaines opérations, par l'intermédiaire d'un tiers de confiance (professionnels de l'automobile ou auto-écoles).*

*En Ardèche, les guichets cartes grises et permis de conduire seront définitivement fermés à partir du **mardi 31 octobre 2017 à 12h00**.*

Tous les usagers seront invités à effectuer la démarche depuis leur domicile par internet.

Les dossiers papiers envoyés par voie postale seront renvoyés à l'expéditeur avec une notice expliquant la démarche en ligne. Pour accéder à l'ensemble des télé-procédures, rendez-vous sur : www.ants.gouv.fr

La carte grise

On doit désormais effectuer les demandes liées au certificat d'immatriculation sans se rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Se rendre sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et, suivre les étapes proposées :

Cliquer sur la rubrique qui concerne la démarche à effectuer ;

Créer un compte usager ou se connecter au compte s'il existe déjà.

Renseigner le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier ;

En cas de perte, la déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de Vol, le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.

Une fois la démarche finalisée, imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui autorisera à circuler avec le véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de la demande.

On reçoit ensuite le certificat d'immatriculation à son domicile.

Dans le cas d'une cession, renseigner les informations portant sur l'identité de l'acquéreur du véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative sont attribués.

Il faudra les communiquer à l'acquéreur.

Le permis de conduire

On doit désormais effectuer les démarches liées au permis de conduire sans se rendre au guichet d'une préfecture.

Rassembler les pièces justificatives. Obtenir sa photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».

Se rendre sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> ;

Créer un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne »;

En cas de perte, effectuer la déclaration de perte en ligne. En cas de vol, se rendre dans un service de police ou de gendarmerie ;

En cas de vol et de perte, effectuer également un achat de timbre fiscal en ligne;

Le « compte usager » permet de suivre l'état d'avancement de la demande;

On reçoit le permis de conduire au domicile.

On peut se faire accompagner par son école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

La Perle d'Eau (suite)

Afin de permettre à la clientèle de découvrir ces nouveautés, des offres promotionnelles ont été pratiquées. Pour les fêtes de fin d'année, une remise de 10% a été activée.

La restauration locale de Lady Gourmande (sandwichs chauds, à partir de produits frais et de saisons) offre à chacun de quoi se régaler, version salée ou sucrée.

Côté animations, après le succès fulgurant d'Halloween, l'amicale du personnel prépare la tombola. Grâce à la participation de nombreux commerçants, artisans, créateurs et producteurs de tout le territoire intercommunal, un ticket sur quatre est gagnant ! Le tirage est prévu le samedi 6 janvier 2018 autour d'une galette des Rois pour célébrer la nouvelle année.

Etat civil

Naissances :

- 20 juin à Montpellier, LOUIS, fils de Nicolas CEYSSON et Morgane BRES, petit-fils de Marie-Claude CEYTE et Bruno BRES, arrière-petit-fils de Jeanne CEYTE, quartier Péchubert
- 7 sept AXEL, fils de Mathilde GUINARD et Sylvain BOYER, petit-fils de Dominique et Anne-Claude GUINARD, conseillère municipale, quartier Rabette, et de Bernard et Françoise BOYER, Largentière, arrière-petit-fils d'Yvette BERNARD, quartier Rabette
- 13 sept à Belley (Ain), SOPHIEN, fils de Laura et Guillaume SCHWITZER, petit-fils de Florence et Richard NIERADKA, les Genestes et arrière-petit-fils de Mireille BERIDOT, avenue A. Chabanel et Karola NIERADKA, d'Uzer
- 13 sept ALICE, fille de Kévin ESTEVENON et Hélène NAU, petite-fille de Serge ESTEVENON et Carole CHAMPETIER, route de Berguier, arrière-petite-fille de Roland CHAMPETIER, Aubenas et d'Irène FARGER, le Fort
- 29 sept LEO, fils de Vincent MOUTERDE et Gaëlle PORTELLA, lotissement Prends-Toi-Garde
- 29 sept MARIE, fille de Julien SELEM et Anne-Sophie ROGIER, quartier Berguier
- 27 oct à Aubenas, LEA, fille d'Angélique BERNARD et Damien BEURET, petite-fille de Francis BERNARD, de Prends-Toi-Garde et de Denis et Evelyne BEURET de Montréal

Décès :

- 11 janv Inhumation de Raymond N'GUYEN, 65 ans
- 12 février à Valence, Roland MISSONNIER, 71 ans
- 18 avril à Nyons, inhumation de Josette JULIEN, née BERTRAND, 77 ans, quartier du Bois
- 7 juin Monique ROLIN, née DUSSEY, 88 ans, Berguier
- 1^{er} juillet à Aurillac, Patrick JULIEN, 62 ans
- 12 sept Maurice ROMAIN, 93 ans, avenue A. Chabanel
- 26 sept à Aubenas, Marcelle MANZON, née PLANCHER, 86 ans
- 7 oct à Rochemaure, Suzanne BERNARD, née HELY, 81 ans, quartier de la Blache
- 14 oct Didier LAVISSE, 66 ans, quartier Berguier
- 26 nov Gabriel LAZIER, 93 ans, quartier de la Blache
- 29 nov Josette ANDRE, née MOULIN, 90 ans, quartier de Prends-Toi-Garde